



**FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
COMMISSION FEDERALE DES ARBITRES
DIRECTION TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE**

**EXAMEN FEDERAL 2016-2017
POUR LE TITRE
DE JEUNE ARBITRE FEDERAL**

DISSERTATION TECHNIQUE SUR 10
(45 minutes)

Sujet :

Depuis 2014, les arbitres officiant dans les plus grandes compétitions et dans les compétitions professionnelles ont été dotés d'une bombe de peinture blanche qu'ils utilisent lors de l'exécution des coups francs. Vous rappellerez la procédure d'exécution des coups francs ainsi que les sanctions des infractions qui vont avec. Vous analyserez l'apport de ce nouvel outil mis au service de l'arbitre.

EXEMPLE DE CORRIGE

La loi 13 définit les coups francs directs et indirects. Ces situations, surtout à proximité d'une surface de réparation, sont très importantes dans une rencontre car de nombreux buts sont marqués soit directement, soit dans la continuité de l'action qui suit la reprise du jeu. Il est donc très important pour l'arbitre de les gérer correctement. Cela commence tout d'abord par une bonne connaissance de la loi 13 ainsi que des directives d'application. Cela permettra à l'arbitre de prendre la bonne

décision lorsqu'une faute sera commise pendant l'exécution du coup franc. Pour tous les coups francs situés à proximité de la surface de réparation, la tension des joueurs sera plus grande car tout le monde sait qu'une telle situation est statistiquement favorable à ce qu'un but soit marqué. Les défenseurs essaient de minimiser les chances de but alors que les attaquants essaient de l'augmenter. Dans ce contexte, nous discuterons de l'apport pour l'arbitre de la petite bombe de peinture blanche.

Un coup franc doit être exécuté à l'endroit de la faute ou à l'endroit défini par la loi. Le ballon, arrêté, doit être botté après le signal de l'arbitre. Il est en jeu à partir du moment où il a bougé ou bien à partir du moment où il est sorti de la surface de réparation lorsqu'il s'agit d'un coup franc au profit de l'équipe défendante. Le botteur ne peut pas reprendre le ballon avant qu'un autre joueur ne l'ait touché. Il faut, ici, signaler qu'un coup franc accordé à l'équipe défendante dans sa surface de but peut être exécuté depuis un point quelconque de celle-ci alors qu'un coup franc indirect pour l'équipe attaquante à la suite d'une faute commise dans la surface de but de l'équipe défendante sera exécuté sur la ligne de la surface de but parallèle à la ligne de but à 5,50 mètres de la ligne de but. Le point de remise en jeu sera le plus proche de l'endroit de la faute commise. Sur les coups francs directs, le but peut être marqué directement, alors que sur les coups francs indirects, le but sera accordé uniquement si un autre joueur que le botteur touche le ballon avant qu'il entre dans les buts. La procédure d'exécution des coups francs impose à l'arbitre de lever le bras lors des coups francs indirects pour informer l'ensemble des acteurs et des spectateurs de la nature du coup franc.

À partir de ces règles, l'arbitre doit connaître les sanctions à prendre lorsque le comportement des joueurs n'est pas conforme. La première règle est le respect du signal de l'arbitre. Tout coup franc exécuté avant le signal de l'arbitre doit être rejoué. Cette règle de base est modulée dans les situations où l'équipe qui bénéficie du coup franc veut jouer rapidement le ballon. L'arbitre doit s'empresse de donner son signal afin de ne pas pénaliser l'équipe qui a subi la faute. Par contre, à partir du moment où l'arbitre a entrepris la procédure de mise en place du mur ou bien a tout simplement demandé à l'exécutant du coup franc d'attendre son signal, le coup franc ne peut plus être joué rapidement. Si le botteur joue le ballon avant le signal, le coup franc sera systématiquement recommencé sans oublier d'avertir le botteur pour comportement antisportif.

Les situations non-conformes les plus fréquentes sur les coups francs concernent le respect de la distance de 9,15 mètres de la part des joueurs de l'équipe fautive. Le principe de base de la sanction est simple : si un joueur ne respecte pas la distance requise, le coup franc doit être recommencé. Bien que la loi 12 prévoit un motif d'avertissement pour les joueurs qui ne respectent pas la distance requise sur un coup franc, un coup de pied de coin ou rentrée de touche, il ne faut pas en déduire que l'avertissement est systématique. Le texte de la loi 13 indique seulement que le coup franc est à refaire comme sanction. Il est bien évident qu'en fonction de l'attitude du joueur fautif et des circonstances, l'arbitre a toute possibilité de

sanctionner d'un avertissement. D'ailleurs, les directives de la FIFA pour la loi 13 mentionnent explicitement l'avertissement mais dans le contexte d'un coup franc joué rapidement par l'équipe qui en bénéficie. Lorsqu'une équipe tente de jouer rapidement un coup franc, c'est qu'il est assez évident qu'elle va en tirer un avantage. En agissant ainsi, elle prend le risque de perdre rapidement le bénéfice de sa remise en jeu. Si un adversaire se trouvait à moins de 9,15 mètres avant la remise en jeu, et qu'il intercepte le ballon, l'arbitre ne doit pas intervenir et doit laisser le jeu se poursuivre. Par contre, si un joueur présent à proximité du coup franc empêche délibérément l'exécution du coup franc, il devra être averti mais le motif ne concerne pas, alors, le respect de la distance requise mais le fait de retarder la remise en jeu.

D'une façon générale, en dehors des cas que nous venons de voir, la conduite de l'arbitre sera dictée par la notion d'avantage. Nous pourrions multiplier les exemples mais cela ne change rien à la philosophie des sanctions. Considérons un joueur attaquant qui gêne un défenseur sur un coup franc à proximité de la surface de réparation alors que le ballon vient juste d'être botté. Si le but est marqué, le coup franc sera refusé et le joueur fautif sanctionné. Si la défense récupère sans difficulté le ballon, l'arbitre laissera jouer, en particulier si le gardien de but a le ballon dans les mains.

Depuis 2014, un arbitre des compétitions professionnelles est équipé d'une bombe de peinture. Celle-ci a évidemment un rôle par rapport au contrôle de la distance. Une fois le trait placé, les joueurs savent que leur infraction sera forcément détectée aisément. Le trait les empêche de gagner un peu de terrain, ne serait-ce que 50 centimètres, cette petite distance peut suffire pour empêcher toute possibilité de but marqué directement. La bombe de peinture permet de localiser le ballon, cela évite au joueur d'avancer le ballon – c'est rarement son intérêt – et surtout évite de voir un ballon déplacé latéralement pour ouvrir l'angle de tir par rapport à la cage. On ne peut voir de ce point de vue que des avantages à cette innovation technique. Maintenant, comme tout outil qui pourrait être mis à disposition de l'arbitre, c'est de la justesse de son utilisation qu'on en tirera le bénéfice. Si l'arbitre utilise la bombe dans des cas de figure sans intérêt pour la rencontre, il galvaude son utilisation. À lui de bien savoir dans quel cas de figure, il est indispensable de l'utiliser pour marquer les esprits. Sur le plan de la perception de l'arbitre par les joueurs, les dirigeants, les spectateurs, la bombe donne une image plus moderne de l'arbitre.

Nous venons de faire le point sur l'exécution des coups francs. Il est bien évident que si, comme nous l'avons rappelé, les lois du jeu que l'arbitre doit faire appliquer sont relativement simples sur le papier, une fois sur le terrain, ce sont des situations contextualisées que l'arbitre doit affronter. Deux situations qui paraissent similaires au premier abord, pourront donner lieu à des décisions et des attitudes différentes de l'arbitre. Quoi qu'il en soit, c'est toujours en se référant, aux textes de base que l'arbitre pourra trouver toutes les solutions aux problèmes qu'on lui soumet à longueur de rencontre.